

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31044**

Intitulé

Manager culturel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe EDH SAS - ICART - Ecole du management de la culture et du marché d'art	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

134g Art et patrimoine ; Art et communication, 320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les managers culturels sont des cadres qui, selon le poste qu'ils/elles occupent, ont pour mission de gérer et d'administrer des entreprises, des institutions ou des associations culturelles, de produire, de diffuser et d'exploiter (selon les cas) des œuvres artistiques et des manifestations culturelles, de concevoir des actions de médiation, de mettre en place des politiques de développement artistique et patrimonial ainsi que d'élaborer des stratégies commerciales et communicationnelles.

Ces activités sont:

BLOC 1 - Gérer un service ou une entreprise culturels, manager des équipes

BLOC 2 - Programmer des artistes, des œuvres à présenter au public, à promouvoir ou à commercialiser

BLOC 3 - Piloter et réaliser un projet, d'une production, d'un événement culturels (concert, exposition, spectacle, etc.)

BLOC 4. Définir et mettre en œuvre d'une stratégie de communication

BLOC 5. Expertiser d'art et gérer une collection d'œuvres d'art

Le titulaire est capable d'effectuer:

- Analyse du contexte social, économique, culturel, politique, environnemental dans lequel s'inscrit l'entreprise ou le service
- Études de marché qualitatives et quantitatives
- Analyse des pratiques socio-culturelles des publics visés par les services, manifestations ou événements proposés : exposition, théâtre, danse, musique, etc.
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement
- Gestion comptable et financière
- Management des ressources humaines
- Définition des orientations artistiques et culturelles de l'établissement
- Conception d'une programmation / d'une curation tenant compte
- Mise en œuvre de la programmation
- représentation d'artistes
- Conception du projet
- Montage budgétaire du projet
- Choix et coordination des prestataires
- Coordination et direction des différentes étapes de la production
- Sécurité et prévention des risques
- Mesure du succès de l'événement,
- Élaboration de la stratégie globale de communication de l'institution culturelle
- Mise en œuvre de la stratégie au niveau des relations avec les publics, les médias et les partenaires
- Webmarketing et communication digitale
- Évaluation des actions de communication
- Réalisation d'une expertise d'art
- Diagnostic patrimonial d'un particulier ou d'une institution (fondation, collection d'entreprise, association)
- Définition d'une stratégie de valorisation du patrimoine, de la collection (acquisitions, prêts, cessions, mouvements, conservation, stockage)
- Achat et vente de meubles, d'objets ou d'œuvres d'art

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Manager culturel exerce son activité dans des entreprises privées ou publiques comme des :

- Musées , des centres d'art, des fondations
- Agences d'événementiels culturels
- Agences de communication spécialisées dans le secteur culturel
- Théâtres, salles de spectacle,
- Sociétés de production musicale, labels de musique,

- Sociétés de production et /ou de diffusion cinéma,
- Galeries d'art, d'antiquités ou de design
- Cabinets d'assurance, d'expertise,
- Etudes de commissaires-priseurs,
- Maisons de ventes aux enchères,
- Sociétés de courtage, sociétés de ventes d'objets et d'œuvres d'art en ligne
- Centres culturels ou service culturel dans des collectivités territoriales (régions, départements, communes)
- Fonds nationaux et régionaux d'art contemporain (FNAC- FRAC),

En début de carrière :

- Chef de projet culturel
- Attaché(e) à la direction d'un équipement culturel (centre d'art, fondation, musée, théâtre, de salle de spectacle, etc.)
- Responsable des ventes ou du développement dans une galerie d'art ancien ou contemporain ou expert junior dans une maison de ventes ou un cabinet d'expertise
- Chargé(e) ou responsable de production ou de diffusion
- Chargé(e) du développement des publics et de la médiation culturelle
- Chargé(e) de la communication d'un équipement culturel

Après 5 ans d'activités:

- Directeur(trice), directeur(trice) adjoint(e) ou administrateur(trice) d'un équipement culturel (centre d'art, fondation, musée, théâtre, de salle de spectacle, etc.)
- Directeur(trice) ou directeur(trice) adjoint(e) de galerie d'art ancien ou contemporain, d'une maison de ventes, d'un cabinet d'expertise
- Art advisor, conseiller(ère) en gestion de patrimoine artistique
- Producteur(trice), directeur(trice) de production ou de diffusion
- Directeur(trice) du développement des publics et de la médiation culturelle
- Directeur(trice) de la communication d'un équipement culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

E1103 : Communication

D1201 : Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion

Réglementation d'activités :

Dans le secteur particulier des ventes aux enchères, les experts peuvent solliciter un agrément auprès de certaines administrations (administration des Douanes ou des Domaines, tribunal administratif, cour d'appel) ou auprès du Conseil des Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques. Mais qu'ils soient agréés ou non, les experts doivent se conformer à certaines obligations, rappelées par la loi du 11 février 2004. Parmi celles-ci, mentionnons l'interdiction d'estimer, de vendre ou d'acheter un bien pour son propre compte.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences sont validées via quatre modalités :

- Mémoire de fin d'études à rédiger tout au long du parcours et soutenance devant le jury de la certification
- Micro-cas et cas réels et soutenances
- Ateliers tutorés de « conduite de projet » : organisation d'une exposition, d'un festival, d'une vente aux enchères au profit d'une association humanitaire, etc.
- Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage

Elles sont complétées par des évaluations écrites et orales régulières des connaissances académiques.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31044 - Définir et mettre en œuvre d'une stratégie de communication</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer la stratégie globale de communication de l'institution culturelle - Piloter l'élaboration de plan et d'outils de communication. - Coordonner la mise en œuvre de la stratégie au niveau des relations avec les publics, les médias, les partenaires - Définir les politiques marketing, de communication avec les médias et de médiation culturelle - Développer des stratégies de communication spécifiques pour promouvoir les artistes, les productions culturelles et les projets défendus par l'entreprise. - Analyser le résultat de chaque action de communication <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etudes de cas réels Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication Création d'outils de communication et de médiation Oraux et partiels écrits sur table Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31044 - Expertiser d'art et gérer une collection d'œuvres d'art</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertiser un objet, meuble ou œuvre d'art, estimer le prix d'une œuvre, établir, si nécessaire, un diagnostic pour déterminer les solutions de restauration et de conservation nécessaires - Dresser un bilan du patrimoine (d'un particulier comme d'une structure) pour préconiser des recommandations en matière de conservation, d'enrichissement ou de transmission de ce patrimoine. - Surveiller le marché de l'art international , définir une stratégie de valorisation du patrimoine, de la collection - Repérer et soutenir des artistes dans le cadre du 1er marché - Acquérir des œuvres d'art des 1er et 2nd marchés - Réaliser une veille permanente sur les profils des nouveaux collectionneurs et les nouveaux circuits de commercialisation des œuvres, en France et à l'international <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Micro-cas - travaux In situ « Réalisation d'expertises d'objets et œuvres d'art » Dossier : réalisation de fiches de catalogue. Micro-cas - travaux In situ « Réalisation d'un inventaire » Jeux de rôles commerciaux. Réalisation d'une synthèse en français et en anglais sur l'état d'un marché de l'art spécifique Oraux et partiels écrits sur table Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31044 - Programmer des artistes, des œuvres à présenter au public, à promouvoir ou à commercialiser</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les orientations artistiques et culturelles de l'établissement - Élaborer un programme et/ou une politique culturelle - Coordonner, toutes les étapes de la mise en place de la programmation définie - Repérer et défendre de nouveaux talents, proposer et promouvoir une nouvelle offre artistique. - Concevoir et coordonner la mise en place d'outils permettant la promotion d'artistes ou de productions culturelles - Définir la stratégie de développement de la carrière d'un artiste <p>Modalités d'évaluation : Conception et réalisation d'un projet culturel : définition de la programmation Oraux et partiels écrits sur table Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31044 - Gérer un service ou une entreprise culturels, manager des équipes</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte social, économique, culturel, politique, environnemental dans lequel s'inscrit l'entreprise ou le service - Analyser les pratiques socio-culturelles des publics visés par les services, manifestations ou événements proposés - Dans le cas d'une création d'entreprise ou d'une association, définir le positionnement d'une structure et anticiper les évolutions. - Assurer le développement et la pérennisation - Assurer la gestion administrative et comptable - Organiser la gestion des ressources humaines <p>Modalités d'évaluation : Réalisation d'une étude de marché et d'une enquête sociologique de terrain Etude de micro-cas comptables Atelier « Entreprendre dans l'art » : défendre oralement un projet d'entreprise Atelier de conduite de projet : management d'équipe Partiels écrits sur table Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31044 - Piloter et réaliser un projet, d'une production, d'un événement culturels (concert, exposition, spectacle, etc.)</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et interroger le concept du projet. Évaluer sa pertinence et sa faisabilité. - Elaborer le montage budgétaire du projet - Coordonner et valider le choix des prestataires - Veiller à ce que toutes les réglementations administratives et de sécurité soient respectées. - Coordonner toutes les étapes du projet, coordonner et soutenir le travail des collaborateurs. - Analyser les données permettant d'évaluer la réussite du projet <p>Modalités d'évaluation : Conception et réalisation d'un projet culturel. Ex : organisation d'un festival ou d'une vente aux enchères Oraux et partiels écrits sur table Stage en entreprise de 6 mois et rapport de stage.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 membres de l'institution 3 membres extérieurs à l'institution

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		2 membres de l'institution 3 membres extérieurs à l'institution
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		2 membres de l'institution 3 membres extérieurs à l'institution

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager culturel" avec effet du 02 novembre 2011, jusqu'au 21 juillet 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.icart.fr

Lieu(x) de certification :

Groupe EDH - ICART

61, rue Pierre Charron

75008 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ICART PARIS - 61, rue Pierre Charron - 75008 Paris

ICART BORDEAUX - 8, Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux (à partir d'octobre 2017)

ARIES LYON - 25, boulevard Jules Carteret - 69007 LYON

ARIES MEYLAN - 8, chemin des Clos - 38240 MEYLAN

ARIES ANNECY - 105, avenue de Genève - 74000 ANNECY

ARIES TOULOUSE - 54, boulevard de l'embouchure - 31200 TOULOUSE

ARIES AIX - 655, rue René Descartes - 13080 AIX-EN-PROVENCE

Historique de la certification :